

Applicables au 1^{er} janvier 2022**1. Application des conditions générales de vente – Opposabilité**

Les présentes conditions générales de vente (CGV) constituent le socle de la négociation commerciale et sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur pour lui permettre de passer commande. Elles prévalent sur les conditions d'achat sauf acceptation formelle et écrite du vendeur. Toute condition contraire opposée par l'acheteur sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

2. Commande

Pour être valable, la commande doit préciser notamment la quantité, le type, les références des produits vendus ainsi que le prix convenu, les conditions de paiement, le lieu et la date de livraison ou de l'enlèvement. Les commandes ne sont définitives, que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit. Sauf convention particulière, la confirmation de la commande entraîne pour l'acheteur l'acceptation des conditions de vente du vendeur, la reconnaissance d'en avoir parfaitement connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat. Le montant minimum de commande marques GEDORE, GAM, ROMESS et MOTOMETER est de 75€ HT hors frais de transport (GTL 250€ HT). Toute commande dont le montant est inférieur donne lieu à la facturation de frais de gestion pour couvrir les frais administratifs sauf pour la gamme GTL, pas de commande possible en dessous de 250€ HT (frais de douane de 10% du montant de la commande HT).

3. Modification de la commande

Toute modification ou résolution de commande demandée par l'acheteur ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant l'expédition des produits. Passé le délai de sept jours après confirmation de la commande, le vendeur se réserve le droit d'apporter à tout moment toutes modifications qu'il juge utile à ses produits et de modifier sans avis préalable les modèles définis dans ses prospectus ou catalogues.

4. Prix

Les produits sont fournis, aux prix en vigueur au moment de la confirmation par GEDORE France de la commande, exprimés en euros et tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement de taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services. Sauf convention particulière, les prix figurant dans le devis ne sont valables que pour une durée maximale de un mois. Sauf convention particulière, les prix s'entendent nets, transport non compris, hors taxes sur la base des tarifs communiqués à l'acheteur. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acheteur.

5. Règlement

Nos matériels sont payables à réception de facture à 30 jours sans escompte par virement (chèque bancaire si le virement n'est pas possible) selon les modalités convenues à la confirmation de commande. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit, dès le jour suivant la date de règlement portée sur ladite facture, l'application automatique de pénalités de retard d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi que d'une indemnité forfaitaire de 40 euros au titre des frais de recouvrement. Ces pénalités devront être acquittées sur simple demande du vendeur. En cas de paiement différé ou à terme, constitue un paiement au sens du présent article, non pas la simple remise d'un effet de commerce ou d'un chèque impliquant une obligation de payer, mais leur règlement à l'échéance convenue.

6. Livraison

La livraison s'effectue conformément à la commande. Pour les commandes inférieures à 350€ Nets HT, les frais de port devront être acquittés par l'acheteur. Le franco de port est accordé pour la marque GEDORE, en expédition normale, pour toute commande d'un minimum de 350€ Nets HT et pour la gamme GAM (ex-KLANN) de 1000€ Nets HT.

6.1 Délais

Les livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Le vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible mais sont en fonction des possibilités d'approvisionnement et de transport du vendeur. Les dépassements de délai de livraison ne peuvent donner lieu à dommages-intérêts, à retenue, ni à annulation des commandes en cours. Toutefois, si six mois après la date indicative de livraison, le produit n'a pas été livré, pour toute autre cause qu'un cas de force majeure, la vente pourra alors être résolue, à la demande de l'une ou l'autre partie ; l'acquéreur pourra obtenir restitution de son acompte à l'exclusion de toute autre indemnité ou dommages-intérêts. Sont considérés comme cas de force majeure déchargeant le vendeur de son obligation de livrer : la guerre, l'émeute, l'incendie, les grèves, les accidents, l'impossibilité pour lui-même d'être approvisionné. Le vendeur tiendra l'acheteur au courant, en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés. En toute hypothèse, la livraison dans les délais ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations envers le vendeur, quelle qu'en soit la cause.

6.2 Risques Les produits sont livrables franco de port ou contre remboursement au lieu convenu. Dans tous les cas, ils voyagent aux risques et périls du destinataire auquel il appartient en cas d'avaries ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la réception des produits.

7. Réception

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents, ou sur la non-conformité du produit livré au produit

commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par écrit dans les huit jours de l'arrivée des produits. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin. Pour les produits vendus en conditionné, les poids et mesures au départ font foi des quantités livrées.

8. Retour

Tout retour de produits ne sera accepté qu'après l'accord du vendeur. Aucun retour ne sera accepté après un délai de deux mois suivant la date de livraison. Les marchandises renvoyées sont accompagnées d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le fournisseur les a livrées. Tout produit retourné sans l'accord du vendeur serait tenu à la disposition de l'acheteur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge de l'acheteur. Toute reprise acceptée par le vendeur entraînera l'établissement d'un avoir au profit de l'acquéreur, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés auquel sera appliquée une pénalité de 15% HT sur le prix des produits. Les frais de port restent à la charge de l'acheteur. Les retours sont à adresser à l'adresse suivante : GEDORE France SARL – 10, avenue du Fief – Bâtiment 12 – PA des Béthunes – 95310 SAINT OUEEN L'AUMONE. En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constaté par le vendeur dans les conditions prévues ci-dessus, l'acheteur pourra obtenir le remplacement gratuit ou le remboursement des produits, au choix du vendeur, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

9 Garantie

9.1 Étendue Les produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 1 an à compter de la date de livraison. Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci. Pour tout matériel appelé à bénéficier de la garantie, l'accord préalable de GEDORE France devra avoir été obtenu, et le certificat de garantie joint (facture d'achat). A défaut GEDORE France sera fondée à retourner les matériels pour lesquels l'accord n'aura pas été obtenu et/ou le certificat n'aura pas été présenté. Les frais et risques du retour restent à la charge de l'acheteur. Au titre de cette garantie, la seule obligation incombant au vendeur sera, à son choix, le remplacement gratuit ou la réparation du produit ou de l'élément reconnu défectueux par ses services, sauf si ce mode de dédommagement s'avère impossible ou disproportionné. L'acheteur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité en cas d'immobilisation du bien du fait de l'application de la garantie.

9.2 Exclusions La garantie ne joue pas pour les vices apparents.

IMPORTANT : La garantie consentie exclut une usure normale ou une mauvaise utilisation des matériels. **GEDORE France décline toute responsabilité quant aux dommages résultants ou pouvant résulter d'une utilisation anormale ou non conforme, ou d'un entretien insuffisant des matériels.**

10. Réserve de propriété

Il est expressément convenu entre les parties que les matériels, objet du présent contrat, sont vendus avec une clause de réserve de propriété et qu'en conséquence, GEDORE France en demeure propriétaire jusqu'au complet paiement du prix. En cas de non-paiement dans les délais figurant sur la facture, et une fois passé le délai de 15 jours suivant une mise en demeure restée infructueuse, GEDORE France se réserve le droit d'entreprendre toute action ou d'introduire toute instance à l'encontre de l'acheteur, afin d'obtenir soit le paiement des sommes qui lui sont dues, soit d'obtenir la restitution des matériels. Cette clause ne fait pas obstacle à la demande par la société GEDORE France de dommages et intérêts destinés à réparer le préjudice subi.

11. Déchets issus des équipements électriques et électroniques

L'acheteur professionnel ou l'utilisateur professionnel de biens d'équipements électriques ou électroniques acquis auprès de GEDORE France, s'engage à respecter les obligations légales et à assurer la responsabilité du traitement et de l'enlèvement des déchets issus de ces produits. L'acquéreur ou l'utilisateur reconnaît être informé de l'obligation de collecter ou de faire collecter, de valoriser ou faire valoriser, d'éliminer ou de faire éliminer les déchets issus des produits achetés, de son obligation de préciser à l'utilisateur final ou au consommateur les modalités de reprise notamment financières mais aussi logistiques de ces produits. La responsabilité de la société GEDORE France s'adressant exclusivement à des professionnels ne saurait être recherchée au titre de ces obligations incombant exclusivement à l'acheteur.

12. Éco-mobilier

La société GEDORE France est enregistrée au Registre national des metteurs sur le marché d'éléments d'ameublement sous le numéro FRO17462_10GPOH numéro délivré par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Ce numéro garantit que la société GEDORE France, en adhérant à Éco-mobilier, se met en conformité avec les obligations réglementaires qui lui incombent en application de l'article L 541-10-1 10° du code de l'Environnement.

13. Juridiction

En cas de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution de leurs accords, les parties rechercheront, avant toute action contentieuse, un accord amiable et se communiqueront à cet effet tous les éléments d'information nécessaires. À défaut d'un règlement amiable du litige, seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, les tribunaux de Pontoise à moins que le vendeur ne préfère saisir toute autre juridiction compétente. Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie, et quels que soient le mode et les modalités de paiement, sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle à l'application de la présente clause.